



**BULLETIN D'INSCRIPTION VIDE GRENIER
DIMANCHE 2 AOÛT 2026
SAINT LAURENT DES VIGNES**

PRÉCISEZ : ☐ **PROFESSIONNEL** ☐ **PARTICULIER**

Le comité des fêtes se réserve exclusivement le droit de vendre nourriture et boissons

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE

MAIL (EN MAJUSCULE) : TÉLÉPHONE :

RÉSERVATION EMPLACEMENT (3 mètres min :6€) plus d'informations au 06.14.40.84.70 (cocher et remplir) :

1 EMPLACEMENT (3 mètres)	SANS VÉHICULE UNIQUEMENT	6€
2 EMPLACEMENTS (6 mètres)	VOITURE SEULE immatriculation obligatoire :	12€
3 EMPLACEMENTS (9 mètres)	☐ Voiture seule immatriculation : ☐ Fourgon/camping-car seul immatriculation : ☐ Voiture + remorque immatriculation :	18€
Emplacement(s) supplémentaire(s) (3m=6€)	 Emplacement(s) supplémentaire(s) = x 6€	€
☐ Chèque (à l'ordre du comité des fetes de Saint Laurent des Vignes) ☐ Espèce		TOTAL :€

PAS DE RÉSERVATION SANS DOCUMENTS OBLIGATOIRES :

- ☐ Photocopie d'une pièce d'identité recto-verso (particulier)
- ☐ Photocopie recto-verso de la carte professionnelle en cours de validité ou d'un justificatif d'activité (professionnel)
- ☐ Paiement

DÉCLARE SUR L'HONNEUR (cochez):

- ☐ Ne pas être commerçant(e)
- ☐ Ne vendre que des objets personnels et usagés (article L310-2 du code du commerce)
- ☐ Ne pas participer à plus de 2 manifestations de même nature au cours de l'année 2026 (article R321-9 du code pénal)
- ☐ En m'inscrivant, je déclare avoir pris bonne note du règlement de la manifestation et l'accepte

FAIT À : LE :

SIGNATURE :

Bulletin à retourner compléter, avec le règlement (chèque ou espèce) et la photocopie de la pièce d'identité de la personne inscrite sur le bulletin par courrier uniquement à cette adresse : Comité des fêtes de Saint Laurent des Vignes – Chez Mme Cathal Alicia, 28 route des Vîmes 24100 Saint Laurent des Vignes